

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des modifications législatives présente son septième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le mardi 23 juillet 2002, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur les mines et les minéraux/The Mines and Minerals Amendment Act*;
- Projet de loi 22 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (structure de gestion de la division scolaire de langue française)/The Public Schools Amendment Act (Francophone School Division Governance Structure)*;
- Projet de loi 32 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act*;
- Projet de loi 33 — *Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés/The Private Vocational Institutions Act*;
- Projet de loi 43 — *Loi sur la protection des ours polaires/The Polar Bear Protection Act*;
- Projet de loi 44 — *Loi modifiant la Loi sur la Sûreté du Manitoba (services de police autochtones)/The Provincial Police Amendment (Aboriginal Policing) Act*.

Composition du Comité :

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. GILLESHAMMER remplace M^{me} DRIEDGER;
- M. ENNS remplace M. DYCK;
- M^{me} STEFANSON remplace M. ROCAN;
- M^{me} KORZENIOWSKI remplace M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. NEVAKSHONOFF remplace M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest);
- M^{me} la *ministre* MIHYCHUK remplace M^{me} la *ministre* BARRETT;
- M. le *ministre* LATHLIN remplace M. JENNISSEN;
- M^{me} la *ministre* MCGIFFORD remplace M^{me} KORZENIOWSKI;
- M. le *ministre* CALDWELL remplace M. NEVAKSHONOFF.

Substitution effectuée, avec le consentement de l'Assemblée, pendant la réunion :

- M. DERKACH remplace M. GILLESHAMMER.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé des trois personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur les mines et les minéraux/The Mines and Minerals Amendment Act* :

Grand chef Francis Flett
Michael Anderson
Ed Huebert

Manitoba Keewatinowi Okimakanak
Particulier
Mining Association of Manitoba

Le Comité a entendu l'exposé des deux personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 22 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (structure de gestion de la division scolaire de langue française)/The Public Schools Amendment Act (Francophone School Division Governance Structure)* :

Claude Lemoine et Léo Robert

D.S.F.M. n° 49

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 33 — *Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés/The Private Vocational Institutions Act* :

Ken Penner

Midwestern School of Business
and Technology and Robertson College

Le Comité a entendu l'exposé des six personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 44 — *Loi modifiant la Loi sur la Sûreté du Manitoba (services de police autochtones)/The Provincial Police Amendment (Aboriginal Policing) Act* :

Margery Prince

Particulier

Diana Traverse

Particulier

Edward Pashe

Particulier

Sheila James

Particulier

Lorraine Elk

Particulier

David G. Newman

Particulier

Projet de loi étudié et dont il n'a pas été fait rapport :

(N° 44) — *Loi modifiant la Loi sur la Sûreté du Manitoba (services de police autochtones)/The Provincial Police Amendment (Aboriginal Policing) Act*

Le Comité a commencé l'examen, article par article, de ce projet de loi mais a convenu de le terminer à une réunion ultérieure.

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur les mines et les minéraux/The Mines and Minerals Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (structure de gestion de la division scolaire de langue française)/The Public Schools Amendment Act (Francophone School Division Governance Structure)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

Il est proposé que l'alinéa 21.38(2)b), énoncé à l'article 21 du projet de loi, soit remplacé par ce qui suit :

b) est élue ou nommée député à l'Assemblée législative, membre du Sénat ou de la Chambre des communes du Canada ou membre du conseil d'une municipalité;

b.1) est élue ou nommée membre de la commission scolaire d'une autre division ou d'un autre district scolaire;

Il est proposé que l'article 25 du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :

Entrée en vigueur

25(1) Sous réserve du paragraphe (2), la présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction.

25(2) L'alinéa 21.38(2)b) entre en vigueur le 1^{er} juillet 2003.

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

Il est proposé que le paragraphe 9(2) du projet de loi soit amendé par substitution, à « l'entrée en vigueur de la présente loi, sauf si ce paragraphe de la Loi sur les enquêtes médico-légales, édicté par l'article 4 de la présente loi », de « l'entrée en vigueur de l'article 4 de la présente loi, sauf si ce paragraphe de la Loi sur les enquêtes médico-légales, édicté par cet article ».

Il est proposé que l'article 10 du projet de loi soit amendé par substitution, à « de la présente loi », de « de cet article ».

Il est proposé que l'article 11 du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :

Entrée en vigueur

11(1) La présente loi, à l'exception de l'article 6, entre en vigueur le jour de sa sanction.

Entrée en vigueur de l'article 6

11(2) L'article 6 entre en vigueur à la date fixée par proclamation.

(N° 33) — *Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés/The Private Vocational Institutions Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 43) — *Loi sur la protection des ours polaires/The Polar Bear Protection Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

Doug Martindale

Le 23 juillet 2002